

Commune de Soultzmatt-Wintzfelden

Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de Soultzmatt-Wintzfelden de la séance du 05 juin 2026

Date de la convocation : 01 juin 2026
Nombre de conseillers élus : 19
Nombre de conseillers en fonction : 19
Nombre de conseillers présents : 16
Nombre de conseillers absents : 3
Nombre de conseillers votants : 19

Présents

M. Nicolas SIX, Maire
M. Romuald WESSANG, Mme Rachel RIEDMULLER, M. Vincent TROMMENSCHLAGER,
Mme Virginie ROECKEL, M. Frédéric WISSELMANN, adjoints au Maire
M. André SENN, Mme Martine ANCEL, Mme Sandra PFISTER, Mme Séverine SCHMITT,
Mme Céline HOLTZHEYER, Mme Nolwenn OLRÉ, Mme Margot REWELL, M. José
FREUDENREICH, M. André SCHLEGEL, Mme Marie-Christine LUTHRINGER, conseillers
municipaux.

Absents excusés :

M. Yvan HOGG, M. Damien BARBERO, M. Antoine BRUN

Ont donné procuration :

M. Yvan HOGG a donné procuration à M. Vincent TROMMENSCHLAGER
M. Damien BARBERO a donné procuration à M. Romuald WESSANG
M. Antoine BRUN a donné procuration à Mme Nolwenn OLRÉ

Assistent à la séance :

M^{me} Valérie COITE BRUCKERT, secrétaire générale des services



Le cinq juin deux mil vingt-six, le Conseil Municipal de Soultzmatt convoqué en date 1^{er} juin 2026, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Nicolas SIX, Maire, en salle des séances.

M. le Maire ouvre la séance à 17h30, en saluant cordialement l'assemblée et la remercie pour sa présence.

Il excuse Messieurs Yvan HOGG, Damien BARBERO et Antoine BRUN, empêchées, qui ont donné respectivement procuration à M. Vincent TROMMENSCHLAGER, M. Romuald WESSANG et Mme Nolwenn OLRÉ.

Puis, il est passé à l'ordre du jour, qui s'établit comme suit.

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 avril 2026
3. Désignation des délégués - élections sénatoriales
4. Divers et informations



Point n° 1 : Désignation du secrétaire de séance

Il est proposé au Conseil municipal de désigner Mme Sandra PFISTER, en qualité de secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré valablement,

DECIDE

à l'unanimité des membres présents ou représentés, de désigner Madame Sandra PFISTER, en qualité de secrétaire de la séance.



Point n° 2 : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 avril 2026

Le procès-verbal du conseil municipal du 29 avril 2026 ont été remis à tous les conseillers, préalablement à la séance.

Aussi est-il proposé au Conseil Municipal d'en approuver la rédaction.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré valablement,

DECIDE

à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **d'approuver** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 avril 2026

Le registre est signé.



Point n° 3 : Désignation des délégués - élections sénatoriales

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° NTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 30 avril 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. André SENN, M. José FREUDENREICH, Mme Margot REWELL et Mme Nolwenn OLRV. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète (art. L. 289 du code électoral).

Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

La liste déposée et enregistrée est la suivante :

Liste A
Nicolas SIX
Sandra PFISTER
Romuald WESSANG
Rachel RIEDMULLER
André SENN
Virginie ROECKEL
Antoine BRUN
Séverine SCHMITT

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la liste, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

a. Nombre de conseillers présents et représentés	19
b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b)	19
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
f. Nombre de suffrages exprimés [c - (d + e)]	19

INDIQUER LE NOM DE LA LISTE OU DU CANDIDAT TÊTE DE LISTE (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus)	Suffrages obtenus	Nombre de délégués (ou délégués supplémentaires) obtenus	Nombre de suppléants obtenus
Liste A	19	5	3

Sont élus délégués et suppléants :

Liste	Nom	Délégué/suppléant
Liste A	Nicolas SIX	Délégué
Liste A	Sandra PFISTER	Délégué
Liste A	Romuald WESSANG	Délégué
Liste A	Rachel RIEDMULLER	Délégué
Liste A	André SENN	Délégué
Liste A	Virginie ROECKEL	Suppléant
Liste A	Antoine BRUN	Suppléant
Liste A	Séverine SCHMITT	Suppléant



Point n° 4 : Divers et informations

Monsieur le Maire fait savoir qu'aucun sujet complémentaire n'est abordé au titre des points divers



Puis plus personne ne demandant la parole, M. le Maire lève la séance à 17h48.

La secrétaire de séance
Sandra PFISTER



Le Maire
Nicolas SIX



